

Vision de l'avenir

La collecte de fonds est considérée comme une profession crédible et respectée, vouée au progrès civique aux quatre coins du monde.

Priorités de la planification stratégique 2017-2020

Les quatre priorités suivantes ont été établies par l'AFP – section du Québec et comportent des objectifs mesurables devant être atteints selon les échéanciers prévus.

Membrariat **Priorité 1**

Consolider et accroître la base des membres de la section du Québec, grâce au recrutement, à l'engagement des membres, à la reconnaissance et à la fidélisation, au souci de la diversité, et ce, en suscitant la fierté au sein de la profession.

Formation **Priorité 2**

Offrir des formations pertinentes afin d'accroître les connaissances, promouvoir les meilleures pratiques et ainsi contribuer à l'avancement professionnel de ses membres.

Positionnement **Priorité 3**

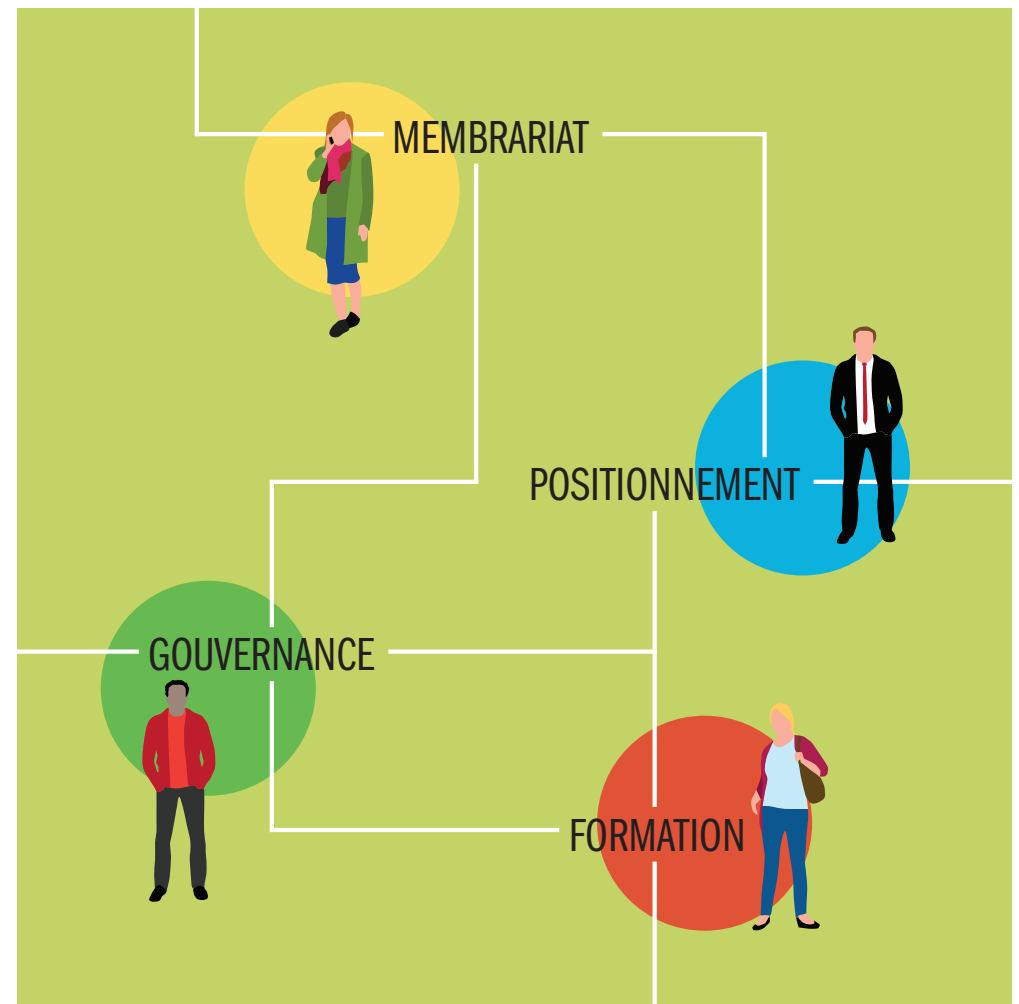
Positionner l'AFP – section du Québec comme le leader au Québec en matière de philanthropie, de meilleures pratiques et d'éthique reliées à ce secteur, en assurant une croissance soutenue de sa visibilité et de son rayonnement, afin de mieux faire connaître la profession et de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance chez les professionnels du secteur.

Gouvernance **Priorité 4**

Exercer une bonne gouvernance de l'AFP – section du Québec, se doter d'une structure, de politiques et de ressources (humaines, financières, matérielles, etc.) nécessaires à sa saine gestion, de manière à assurer son succès et l'atteinte des objectifs prévus dans sa planification stratégique.



SOMMAIRE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020



conception: eyel design

Mot de la présidente

Le Plan stratégique 2017-2020 de l'Association des professionnels en philanthropie – section du Québec (AFP – section du Québec) est le fruit d'une démarche de mise en commun de différents éléments importants et chers à notre développement, lors d'une session de travail des membres de son conseil d'administration, en collaboration avec Lori Gusdorf, CAE, vice-présidente, Membres et Services aux chapitres du bureau international de l'AFP.

Ce plan est aussi le résultat du travail du comité nommé par le conseil, constitué de Deanna Drendel, Yannick Brouillette, Michel Poulin, Matias Duque (CFRE) ainsi que moi-même.

Le président – ou la présidente – désigné est responsable de la révision et de la mise en œuvre annuelle du plan d'action.

C'est en tenant compte du contexte gouvernemental, des grandes tendances en matière de philanthropie et des actions d'associations semblables à la nôtre que ce document a été rédigé, et ce, en considérant la capacité organisationnelle de l'AFP – section du Québec.

De plus, ce document réaffirme, envers les membres actuels et futurs, l'engagement de notre organisation et de son conseil à mener à bien sa mission.

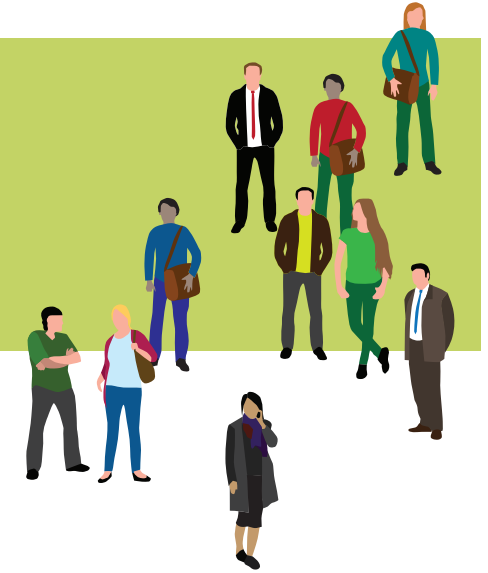
Nous espérons que notre vision sera partagée par tous, car elle se veut rassembleuse et instigatrice d'actions novatrices pour notre profession et notre industrie. Merci à ceux et celles qui ont développé cette planification stratégique et qui contribueront à sa réalisation.

Nicole Beaulieu

Présidente du conseil d'administration, AFP – section du Québec
Directrice – Partenariats corporatifs, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

Valeurs de l'Association

- Éthique, intégrité et transparence
- Confiance et crédibilité
- Rigueur et professionnalisme
- Excellence et innovation
- Diversité



Mission

AFP International

L'AFP est une association qui regroupe des professionnels de partout dans le monde et qui s'attache à promouvoir la philanthropie, en permettant à des gens et à des organismes de mener des collectes de fonds efficaces et conformes à l'éthique. L'AFP remplit cette mission grâce à l'éducation, la formation, le mentorat, la recherche, l'accréditation et la défense des intérêts de ses bénéficiaires.

AFP – section du Québec

Notre objectif est de promouvoir le développement et le perfectionnement des professionnels en collecte de fonds qui sont dévoués à la préservation et à l'avancement de la philanthropie.

- Promouvoir et défendre un code d'éthique et de hauts standards de pratiques professionnelles.
- Favoriser la formation et le perfectionnement des professionnels en collecte de fonds en leur offrant un programme de bourses et en fournissant un programme d'accréditation valide et fiable.
- Mettre en place des politiques et programmes qui encouragent la diversité culturelle et sociale de ses membres et de ses dirigeants.
- Faire la promotion de la philanthropie et de la collecte de fonds philanthropique auprès du public, en organisant une Journée nationale de la philanthropie.
- Mener des activités qui permettent de maintenir et développer des législations favorables à la philanthropie.
- Collecter, rechercher et publier de l'information technique, historique, de gestion sur la philanthropie et la collecte de fonds philanthropique.
- À l'échelle mondiale, encourager la coopération internationale, l'échange de connaissances et l'éducation chez les professionnels en collecte de fonds.

